

METROPOLITAN

Life Assurance Co'y

:-: of New-York :-:

(Compagnie à Fonds Social)

Actif.....\$352,785,890.36
 Polices en vigueur au 31 décembre 1911..... 12,007,138.
 En 1911, la compagnie a émis au Canada des polices pour..... 27,139,000
 Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien exclusivement pour les Canadiens, environ..... 10,000,000.
 Il y a plus de 446,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1881

ACTIF, au-delà de \$3,284,179 93

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. GEO. A. COX, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEIKLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

61 RUE ST-PIERRE.

ROST. BICKERDIKE, Gérant

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"FEDERAL LIFE"

Bureau Principal: HAMILTON, Can.

Capital et Actif \$5,316,968.65
 Assurances en force en 1910 23,887,141.41
 Surplus, 1911 329,973 64

Contrats d'Assurance les plus désirables

DAVID DEXFERR, Président et Directeur-Gér.
C. L. SWERNY, Gérant, District de Montréal

Téléphone : Main 553

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

Feu, Vie, Accident, Cambriolage,
 Bris de glaces, Automobiles,
 Responsabilité des Fonctionnaires.

Agents principaux pour :

The Scottish Union & National Ins. Co.
d'Edinbourg.German American Insurance Co.
de New-York.

Bureau: EDIFICE LAKE of the WOODS
 39 rue St-Sacrement,
 MONTREAL.

Assurances

UNE CRISE FRATERNELLE

(suite)

Jusqu'ici, il n'y a pas de preuve pour contester la légalité de l'augmentation des taux. Ceci est pour le moins surprenant puisque l'opposition aux taux plus élevés n'a pris cette tournure qu'aux Etats-Unis presque exclusivement. Et ce qui devrait encourager un tel cas en cour, c'est le fait que la prépondérance de l'opinion judiciaire, jusqu'ici exprimée aux Etats-Unis, est opposée au droit dont se prévalent les sociétés fraternelles pour élever les taux, attendu que ceux en existence au moment de l'initiation sont considérés absolument comme faisant partie d'un contrat. Il y a quelques semaines, une cour de New-York a nié à une société fraternelle le droit d'augmenter ses taux et une décision du même genre vient d'être rendue à Utica, New-York, défendant aux Chevaliers de Pythias d'augmenter la contribution d'un membre déjà assuré.

Dans ce dernier cas le membre avait déjà consenti, en 1902, une hausse qui augmentait sa prime de 60 pour cent, mais, lorsque en janvier 1912 on lui demanda de payer une prime cinq fois plus élevée que celle qu'on lui avait fixée au moment de son entrée, il porta la cause devant les cours de justice sur le refus de l'Ordre d'accepter la prime moins élevée. Immédiatement après cela, vient la cause des rebelles de la Woodmen of America, dans le Nebraska, toujours pour la même raison, et on a recours aux meilleurs légistes pour les deux parties en cause. La lutte serait intéressante si quelques membres de sociétés fraternelles du Canada prenaient une action contre leur Ordre pour l'empêcher d'élever ses taux.

LES TROUBLES DES FRATERNELLES.

L'augmentation projetée des taux de l'Ancient Order of United Workmen n'est pas encore un fait accompli, les protestateurs ont pris les grands moyens de l'empêcher et les cours de justice seront appelées à donner une décision finale. Les anciens membres ont pris la chose tellement au sérieux qu'une autre injonction est demandée pour empêcher la hausse. Il y a quelque temps, les membres du district de London se réunirent et soutinrent une chaude discussion, l'augmentation étant défendue par le grand-maître et le grand-trésorier. Mais leurs discours ne portèrent pas la conviction dans les esprits et, à la suite de

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social : 7 Place d'Armes

MONTREAL

Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal
DIRECTEURS

Sir E. S. Clouston, Bart., Président. Sir Alexandre Lacoste, M. Chevalier, Ecr., William Molson Macpherson, Ecr., T. J. Drummond, Ecr.

J. Gardner Thompson, Gérant.
J. W. Binnie, Assistant-Gérant.**Les Prévoyants du Canada**

Assurance Fonds de Pension

CAPITAL AUTORISÉ \$500,000

Achetez des Parts des Prévoyants :

Parce que c'est un placement sans pareil :

Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente ;

Parce que c'est la seule compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité du Fonds de Pension.

Bureau à Montréal :

Chambre 22,
Edifice "La Patrie"

Bureau - Chef,

85, rue Dalhousie,
QUEBEC.